

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Janvier 1882.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 14 janvier.

M. BRISSON remercie ses collègues, en pre-
nant possession du fauteuil, de la nouvelle
faveur qu'ils viennent de lui accorder en le
nommant président de la Chambre.

M. BRISSON, qui lit son discours, ajoute
que la session actuelle aura une importance
extraordinaire. Il constate que, depuis onze
ans, la République fait des progrès indiscu-
tables dans le pays. Puis, faisant appel à
l'union des pouvoirs publics, sans laquelle
aucune réforme dans l'ordre politique, éco-
nomique ou administratif ne serait possible,
M. Brisson adjure chacun de se soumettre
aux décisions du suffrage universel.

La parole est donnée au président du con-
seil.

M. GAMBETTA donne lecture d'un long ex-
posé des motifs, qui explique et détermine
les points sur lesquels le gouvernement pro-
pose une révision de la Constitution.

Dès les premières phrases, certaines in-
terruptions se produisent du côté de l'ex-
trême gauche. Ces interruptions cessent de-
vant l'observation de M. Brisson, qu'il s'agit
non d'un discours, mais d'un document mi-
nistériel, dont le président du conseil se
borne à donner communication à la Cham-
bre.

Les interruptions se renouvellent, cette
fois, beaucoup plus nombreuses et plus per-
sistantes, lorsque, parlant du scrutin de
liste, M. Gambetta déclare qu'il appartiendra
à la Chambre de décider le moment où
le mode de fonctionnement de ce scrutin de-
vra être l'objet d'une loi électorale.

Dans l'exposé des motifs lu par M. Gam-
betta, on remarque l'expression du désir
d'avoir désormais un Sénat aussi accessible
aux revendications de la démocratie que
profondément conservateur.

Voici le résumé du projet de révision :

1° Pour les communes, admettre un délé-
gué sénatorial par 500 électeurs.

2° Sénateurs inamovibles supprimés par
extinction; leurs successeurs seront nom-
més pour 9 ans, par les deux Chambres. Ils
seront renouvelables par tiers.

3° Le Sénat ne pourra rétablir un crédit
supprimé par la Chambre.

4° Rétablissement du scrutin de liste.

Le président du conseil termine son ex-
posé en ajoutant que l'obligation des prières
publiques, à l'ouverture de chaque session
ordinaire, sera supprimée de la Constitu-
tion.

Après cette lecture, M. Gambetta déclare
qu'il ne demandera pas l'urgence, voulant
laisser la Chambre libre d'examiner avec
maturité les modifications que le gouverne-
ment sollicite d'apporter à la Constitution.

La Chambre pourra, d'ailleurs, lors de la
première délibération, décider elle-même s'il
y a lieu d'abréger la discussion.

La séance est levée, et la suite de l'ordre
du jour remise à lundi.

Bulletin politique.

L'Europe, journal belge, publie l'article
suivant à propos des affaires d'Egypte et de
la note anglo-française :

« Il n'est pas impossible que M. Gam-
betta songe à échapper aux difficultés inté-
rieures très-sérieuses — car la gauche in-
transigeante commence à se recruter dans
les rangs de la gauche — par l'action exté-
rieure. L'entente intervenue entre lui et l'An-
gletterre, concernant l'Egypte, ne tardera pas
à provoquer des complications.

» Déjà la note collective communiquée
par les consuls généraux français et anglais
à Tewfik-Pacha a mis en révolution le
parti militaire; et le Khédive, tout heureux
d'abord de la promesse d'une intervention
matérielle anglo-française pour le protéger à
la fois contre le Sultan et contre les préto-
riens, a été tellement intimidé par les mena-

ces des derniers qu'il n'ose livrer à la publi-
cité la note anglo-française.

» Un rien peut, dès lors, provoquer un
nouveau pronunciamento aux abords du Nil
et fournir l'occasion, voulue et désirée, à
l'Angleterre et la France, d'envoyer des vais-
seaux et des troupes à Alexandrie.

» L'Europe assistera-t-elle impassible à
une pareille intervention? Rien ne permet
de le supposer. Qu'on veuille bien se rappé-
ler les rapprochements significatifs entre
Constantinople, Berlin et Vienne, et l'on
comprendra que de graves complications,
et peut-être des conflagrations, pourront sor-
tir du pacte franco-anglais.

» Gares aux idées de mars! Nous ne som-
mes pas des Romains, nous ne pouvons
nous défendre de certaines appréciations au
sujet du printemps: il pourrait nous ména-
ger des surprises peu agréables.

Nous avons déjà parlé de cette question,
qui présente en effet une incontestable gra-
vité. Nos lecteurs peuvent voir par les ré-
flexions de l'Europe qu'à l'étranger on a des
prévisions fort sombres pour l'avenir. En
exprimant des inquiétudes, nous serions
donc restés au-dessous de la vérité.

Il faut reconnaître que les faits don-
nent malheureusement raison aux pronostics
de l'Europe.

Ainsi le premier acte du Khédive, en
recevant la note anglo-française, a été de
l'envoyer à son véritable destinataire, au
Sultan, qui, le jour même, en a reçu le
texte par le télégraphe.

De plus, le conflit qui a surgi entre les
contrôleurs anglo-français et la Chambre
des notables est devenu plus aigu. La
Chambre persiste à voter le budget à sa
guise, sans écouter aucune des réclamations
des contrôleurs.

Ce n'est pas en menaçant le Khédive
d'une intervention de la France et de la
Grande-Bretagne, qu'on lui fera entendre
raison au moment où il se sent appuyé par
toutes les autres puissances.

A la prétention de lord Granville et de
M. Gambetta de régler à eux seuls la ques-
tion égyptienne, les puissances, l'Allemagne

en tête, opposent une coalition plus forte et
entendent résoudre la question par un ac-
cord européen.

Nous rencontrons donc tous les cabi-
nets en face de nous, et l'Angleterre, notre
alliée d'un jour, ne bravera pas toutes les
puissances, si nous nous engageons dans
cette folie.

Le Fanfulla, de Rome, dit que l'exclusion
de l'Italie par la Grande-Bretagne et la
France doit pousser l'Italie à soutenir l'Al-
lemagne et les autres puissances dans leur
détermination à ne pas abandonner l'E-
gypte. Nous connaissons déjà sur ce point
les dispositions de l'Autriche et de la Rus-
sie. Nous restons donc seuls avec l'Angle-
terre, — et ce n'est pas assez.

Une dépêche du Standard annonce que
les officiers ont envoyé à Chérif-Pacha, mi-
nistre de la guerre, une députation pour
protester contre la note anglo-française.
Voilà donc le Khédive mis en demeure par
sa propre armée de tenir cette note pour
non-venue et de ne faire aucun droit à nos
réclamations.

Quel parti va prendre notre gouverne-
ment? Sa note est un véritable ultimatum,
puisqu'elle contient la menace d'une inter-
vention militaire. Lui donnera-t-il la suite
logique de cette sorte de documents? Ce se-
rait de l'aberration mentale, de la politique
de « fou furieux »; et nous ne serions certai-
nement pas suivis par la Grande-Bretagne
dans cette aventure insensée.

Portera-t-on l'affaire devant un Congrès?
Cela est plus probable. Mais alors il ne faut
pas oublier que cet aréopage européen aura
à trancher toutes les questions orientales,
car la question égyptienne se lie à toutes les
autres. La question de Tunisie elle-même
sera mise sur le tapis. Et là encore, à sup-
poser que tout se règle sans complications,
sans expéditions militaires, — ce qui nous
paraît difficile, — nous nous trouverons
seuls pour défendre nos intérêts, devant
toutes les puissances coalisées et malveil-
lantes.

La République est encore plus maladroite
et plus sottise dans sa politique extérieure que

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

LE TRAIT DE PARTHE.

(Suite.)

Gordien lut à haute voix :

« Mon cher Manuel,

« Tu apprendras avec plaisir que les biens de ta
famille ne sont plus entre les mains d'étrangers. Je
viens de m'en faire acquéreur. Dès aujourd'hui, le
château où ton père est né, où ton grand-père est
mort, est en quelque sorte à toi.

« Tu pourras y venir quand bon te semblera.

« Chasses admirables! »

« Nous irons voir cela! » s'écria Gordien.

« En revenant de Soreillac, c'est convenu,

achève :

« Notre tante la douairière, mon cher ami, te
fait une pension assez belle pour que je ne m'occupe,
moi, que de ton avenir.

« Tu te marieras, j'espère. Tu ne suivras pas

mon vilain exemple qui, au bout du compte, n'est
pas trop fâcheux pour toi. Jveux que le fils de ma
chère et malheureuse sœur soit un jour entouré
d'une famille qui bénisse ma mémoire.

« Ce que j'ai appris de ta belle conduite, durant
les troubles de l'année dernière, m'a charmé en
redoublant pour toi mon affection paternelle.

« Et vous n'en souffliez mot, modeste Achille!

« C'est par hasard que j'ai su vos traits de cou-
rage. Vilain sournois!

« Bravo! bravissimo! mon digne neveu et fil-
leul.

« Porte-toi bien et à bientôt!

« Ton vieil oncle,

« Le chevalier de VERVAINES. »

— Autre visite à faire, Gordien.

— Nécessairement; il ne s'est donc pas établi à
Sardagne?

— Non! ses vieilles habitudes l'ont retenu à Ver-
vaines, où il vit avec notre vénérable tante.

— Mais, pourquoi, s'il n'y a pas d'indiscrétion,
ce à toi de malheureuse sœur?

— M'a mère perdit successivement tous ses en-
fants et mourut en me mettant au monde. Du reste,
je n'ai jamais ouï dire qu'elle ait eu à se plaindre
des procédés de mon père, qui a laissé la plus
honorable mémoire. Seulement, à la génération
précédente, il y a eu, paraît-il, au château de
Sardagne, tout un drame, dont les détails ne me

sont pas clairement parvenus. Mon grand-père
aurait fait un second mariage déplorable dont le
dénouement fut tragique. La douairière ni mon
oncle n'aiment guère à parler de cela, et moi qui
ne tiens pas trop à le savoir, je leur ai toujours
épargné des questions désagréables.

Cette causerie intime qui faisait diversion aux
sottes affaires de club, de jeu, de paris et de
bourse, fut suivie de la détermination de partir le
lendemain soir pour Soreillac, où l'on passerait un
bon mois.

« Mois de délices, pensait Manuel, auprès de
l'adorable Laure, mois de petits soins, de propos
légers et tendres, mois de préparations utiles après
lequel, en quinze heures de chemin de fer, l'on
irait droit à Vervaines.

Là, le cher oncle et parrain, ainsi que la géné-
reuse tante douairière, recevraient la confiance
des projets de mariage de leur neveu avec la sœur
de Gordien, qui leur serait présenté.

Ensuite on reviendrait à Soreillac faire la de-
mande en règle, et enfin, soit à Soreillac, soit à
Paris, le plus heureux des dénouements couronne-
rait tous les vœux.

Bref, les deux amis n'apercevaient aucun nuage
à l'horizon, au moment même où les allusions, les
observations et les propos incisifs de son collabo-
rateur Delcambre indisposaient le plus pénible-
ment le comte du Hêtre, qui, après une journée

laborieuse, entra dans la chambre de Jacques
Bernard.

En présence du docteur, le curé, qui n'ignorait
pas les œuvres de charité du jeune journaliste, l'en
louait avec effusion, et, comme l'avant-veille, le
convalescent se reprit à sourire :

« Messieurs, dit-il, quand j'étais jeune et chez
mon père, je n'étais pas mauvais, non; mais je ne
songeais guère à trouver l'occasion de faire du
bien. Je ne crois pas que je fusse devenu ivrogne,
coureur ni querelleur; ce n'était pas mon tempé-
rament. Seulement, j'aurais bien pu me tranqui-
liser, laisser aller les choses sans m'en mêler peu
ni beaucoup, et ne jamais me soucier des brèches
de la digue, des fondrières ni du reste. Si j'ai
changé, monsieur le curé, dam! c'est un certain
dimanche, en vous écoutant.

« Que disais-je donc, mon ami?

« Vous nous expliquez, monsieur le curé, la
différence qu'il y a entre l'aumône et la charité,
au sujet d'une épître de saint Paul dont j'ai gardé
la souvenance pour toujours, tant les paroles m'en
ont frappé : « Quand je distribuerais tout mon bien
pour nourrir les pauvres, et lors même que je
livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai la
charité, cela ne me sert de rien (1) ». Oh! je fus
bien étonné par ce passage, vu que je croyais qu'il

(1) Saint Paul, I aux Corinthiens, ch. XVIII, v. 3.

dans sa politique intérieure. Les fautes diplomatiques sont pourtant les plus graves de toutes. C'est par elles que l'Empire est tombé. — Est-ce par elles que la République doit finir ?

Malgré les alléchantes promesses faites par les organes de M. Gambetta, de ne se servir de la loi sur le scrutin de liste, si elle est votée, qu'à la fin de la législature, tout démontre, d'après ce qui se passe dans l'un de nos ministères, que la dissolution suivra de très-près le vote de la loi.

Les préfets viennent, en effet, de recevoir une circulaire confidentielle qui leur demande des renseignements sur les candidatures qui auraient chance de succès avec le nouveau mode électoral.

Le *Télégraphe* a reçu de Tunis la dépêche suivante :

« Un médecin français attaché à l'ambulance de Kérédine, à la Goulette, vient d'être puni de trente jours de prison pour avoir publié dans le *Times* un article sur l'état sanitaire des troupes en Tunisie. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 janvier.
L'attitude de la Bourse est indécise; le 5 0/0 a reculé sur la veille et se maintient à 114.85, pendant toute la séance. Le 3 0/0 est plus faible de 84.30 à 84.27.

La liquidation influe sur le marché. Le Crédit Foncier de France a eu des transactions importantes; les actions conservent bien le cours de 1.715.

Les prix de 1.035 sont très-bons pour acheter quelques titres de la Société Française Financière. En signalant à l'attention des capitalistes le Crédit Lyonnais, on a en vue les avantages qu'ils peuvent en retirer dans l'avenir. Dernier cours, 875.

L'activité des demandes aux obligations de 500 et aux coupures de 100 francs de l'Hypothèque Foncière ne se ralentit pas.

Bonne tenue de la Banque Romaine à 740. La délivrance des titres définitifs a lieu en ce moment. La certitude d'une plus-value sérieuse permet aux acheteurs de s'assurer d'ores et déjà quelques actions de la Banque Nationale du Mexique.

Peu de valeurs sont aussi fermes que la Société Nouvelle; le marché de ces titres est très-animé de 820 à 825.

En achetant des parts de 200 fr. de la Société des Villes d'Eaux, on fait rapporter à son capital 18 0/0.

Les Magasins de France et d'Algérie restent sans changement à 655.

Les actions de la Société Générale de Fournitures Militaires se cotent en grande fermeté.

Toujours bon courant d'affaires sur les actions d'Alais au Rhône.

La Compagnie d'Exploitation des Minerais de Rio-Tinto est à 775; ce titre vaudra 1.000 francs avant peu.

Chronique militaire.

M. le général Chanzy, arrivé mardi à Paris, a rendu compte à M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères, de la fin de sa mission diplomatique en Russie. L'ancien gouverneur général de l'Algérie sera compris le mois prochain dans le

fallait être riche, ou au moins à son aise, pour faire la charité.

— Locution vicieuse, dit le comte du Hêtre. On devrait dire, d'une part, faire ou donner l'aumône, et de l'autre faire acte de charité, ce qui peut être bien différent, comme vous l'avez prouvé par votre conduite.

Le docteur Delcambre, non sans arrière-pensée, ajouta :

— Remarquable distinction, mon cher Bernard, car, parmi les gens de toutes les conditions, il en est trop qui n'ont jamais songé à la faire !

— Aussi bien, messieurs, je ne l'ai pas faite de moi-même. Mais, après le prône de M. le curé, je m'en allai tout joyeux en me disant : — Je puis donc, si je le veux, être aussi charitable que le plus riche.

« En vérité, les petits peuvent donner l'exemple aux grands, tout comme les grands doivent le donner aux petits. »

Le comte du Hêtre fit intérieurement cette réflexion. S'examinant avec une sévérité inaccoutumée, il se demandait s'il n'avait point, par des jugements téméraires, porté souvent atteinte à cette sublime vertu, qui, suivant l'apôtre, ne s'agit de rien, n'a point de mauvais soupçons, ne se réjouit point de l'injustice, et n'est satisfaite que par la vérité.

Il songea un peu à Gordien, beaucoup à Manuel

mouvement des commandants de corps d'armée. Il sera mis à la tête, soit du 3^e, à Rouen, soit du 9^e corps, à Tours, qu'il a déjà commandé en 1872-1873.

Le comité de l'infanterie, au ministère de la guerre, a rejeté une proposition du maréchal Canrobert demandant le rétablissement des tambours.

D'autre part, le général Campenon aurait l'intention de supprimer les musiques d'infanterie, sous prétexte de réduire le nombre des non-valeurs et de faire rentrer les musiciens dans le rang.

Paris-Journal, en parlant de cette suppression projetée, dit avec beaucoup de raison :

« A l'avenir, les corps assez riches pour s'offrir des instruments, posséderaient seuls une musique en temps de paix, les autres s'en passeraient.

» De suppression en suppression, on finira par trouver un ministre de la guerre qui supprimera l'armée elle-même. »

Plusieurs journaux de gauche annoncent qu'il serait question de supprimer les quatre régiments d'infanterie de marine, dont les cadres serviraient à former les états-majors de nouveaux corps coloniaux en projet. Cette nouvelle a besoin cependant d'être confirmée.

Plusieurs sous-officiers de cavalerie ont eu l'heureuse idée d'ouvrir une souscription pour élever un monument à la mémoire du maréchal-des-logis Pobeguin, massacré par les Touaregs à la fin de l'expédition Flatters. Ce brave soldat étant originaire du Morbihan, les souscriptions sont centralisées dans les bureaux du *Journal de Pontivy*.

C'est le 6 février prochain que commenceront, à l'Ecole d'infanterie, les examens de sortie des deux promotions réunies 1880 — 1881.

Les bâtiments doivent être évacués le 28 février au plus tard, pour que le génie, qui n'aura pas terminé ses constructions neuves avant 1883, puisse faire des réparations reconnues indispensables.

Le commandant de l'Ecole disposera ainsi de plus d'un mois pour améliorer l'installation précaire de Saint-Maixent et accorder un peu de repos à ses professeurs.

Le nombre des élèves à examiner est de 370; si l'on en déduit l'infanterie de marine et cinq sous-officiers qui seront probablement « séchés », on reste en présence d'un nombre de candidats tout à fait insuffisant pour remplir les vacances de sous-lieutenant actuellement existantes.

Il y a là un manque fâcheux de prévoyance auquel il faut se hâter de remédier, sans toutefois abaisser plus que de raison le niveau des examens d'admission qui vont s'ouvrir dans quelques jours.

Il n'est pas bon que les tableaux soient encombrés, comme ils l'étaient dernièrement, mais il ne faut pas qu'en cas de

de Sardagne, et, par une transition soudaine, à la veuve Vaurant, contre laquelle il nourrissait des préventions fort exagérées peut-être.

Le curé, lui-même, tout en citant et commentant le thème inépuisable de saint Paul, dont il semblait faire l'application à Bernard, profitait de ses propres leçons. Les avait-il rendues assez claires ? Revenait-il assez souvent sur ce grand et pieux sujet d'où résultent les soulagements à tous les maux ? Pourquoi le brave journalier était-il une sorte d'exception dans la paroisse où la masse ne connaissait guère d'autre charité que l'aumône ? La charité n'est point envieuse, dit saint Paul; elle ne s'enfle point d'orgueil. Les pauvres ne cessaient de dénigrer les riches; et ceux que la bonne fortune favorisait affichaient leurs dédains en s'attribuant toutes sortes de mérites.

— Il y a certainement mieux à faire que ce que j'ai fait jusqu'ici, pensait humblement le vénérable prêtre, tout en prenant part à la conversation, qui se prolongea fort tard.

Enfin l'on se sépara.

Et, au bas de l'escalier, après avoir allumé son bougeoir, le docteur Delcambre dit au comte :

— Ce brave garçon a de grands mérites ! Vous lui devez non-seulement la vie, mais celle de votre femme et de vos deux filles. Je sais que vous lui ménagez par reconnaissance la plus agréable des surprises.

guerre, par exemple, on se trouve pris au dépourvu, et obligé de donner des grades à des sujets incapables.

(*Progrès militaire.*)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Le monde officiel disparaît de plus en plus aux prières publiques, cela se conçoit : ces prières sont demandées pour la forme, pour obéir à une Constitution déjà vieillie et que l'on songe à faire passer à la réforme. En outre, les dispositions et les tendances de nos gouvernants étant bien connues, les fonctionnaires ne doivent pas se montrer trop empressés à invoquer Celui de qui relèvent tous les empires ainsi que les républiques.

À Saumur, le sanctuaire de l'église Saint-Pierre était occupé hier par M. le colonel Danloux, commandant l'Ecole de cavalerie, M. Bodin, président du tribunal civil, M. de Neuville, président du tribunal de commerce, les juges près les deux tribunaux, MM. les officiers du cadre de l'Ecole de cavalerie, les officiers d'instruction, les officiers-élèves.

Deux pelotons de l'Ecole de cavalerie faisaient le service.

Il n'y avait aucun représentant de la cité. M. le Sous-Préfet était également absent. M. le Préfet de Maine-et-Loire ne devant pas, paraît-il, se rendre à la cathédrale d'Angers en cette même circonstance.

Mais la population, fidèle à ses anciennes traditions, s'est portée en foule à l'église, et a prié pour la France dans un grand recueillement.

À Paris, en dehors des députations désignées par le sort, les membres des différents corps constitués ayant répondu aux invitations à eux adressées étaient peu nombreux; les gauches du Sénat et de la Chambre brillaient surtout par leur absence.

M. Louis Aubouin, capitaine d'artillerie, directeur des ateliers d'Arçonnerie de l'Ecole de cavalerie, est décédé hier matin, à l'âge de 49 ans.

M. Aubouin dirigeait depuis longtemps la fabrication des arçons; l'armée lui doit diverses innovations qui sont fort appréciées par les officiers de cavalerie. Il était chargé de l'étude et de l'exécution des divers perfectionnements présentés au ministère de la guerre pour l'amélioration du harnachement.

Travailleur intrépide, cet officier distingué laisse dans toute l'Ecole d'unanimes regrets, et surtout dans le nombreux personnel sous ses ordres.

Les obsèques de M. Louis Aubouin auront lieu demain mardi, à 10 heures 1/2 du matin, en l'église Saint-Nicolas, sa paroisse.

Un service pour le repos de son âme sera célébré le lundi 23 du même mois, à 10 heures du matin, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille.

Le seigneur châtelain n'avait pas fait les choses à demi. La hutte délabrée de Jacques Bernard était, à son insu, convertie en une jolie maisonnette entre cour et jardin. Quelques arpents de bonne terre complétaient ce modeste avoir.

Tout le monde, dans la paroisse, savait cela, et l'on en gardait le secret, en devinant qu'une somme ronde offerte au charitable journalier le mettrait en mesure d'exploiter désormais son petit bien.

— Jésus ! Seigneur ! dit à ce sujet Simon l'aveugle, ce que j'avais cru le plus grand des malheurs sera donc un bonheur pour lui; mais qu'il vienne, qu'il vienne vite me voir, car ça presse beaucoup.

— Mon père, dit Jeanne, il m'a bien promis que sa première sortie sera pour nous, et elle ne tardera pas !

— Vous avez parfaitement fait les choses, mon cher du Hêtre, continuait le docteur. Or, supposons maintenant que Jacques Bernard eût la prétention de devenir votre gendre, vous le trouveriez insensé.

— Assurément, mais pourquoi cette supposition ridicule ?

— Parce que, entre nous, moi j'aimerais mieux donner ma fille à un homme laborieux et charitable comme Bernard, fût-il encore plus commun et plus illettré, que de la donner à l'infant d'Espagne, si cet infat n'a d'autre mérite que le courage du soldat. Bonne nuit ! Et à demain.

qui n'auraient pas reçu de billet de faire part, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation.

Il faut faire quelque chose pour les agriculteurs !

C'a été le refrain de tous les candidats aux élections passées et présentes.

Une fois à la Chambre, bernique ! personne n'a plus pensé à ces pauvres travailleurs de la campagne.

Tirard, bijoutier en faux, aimait les champs, il aurait donné le sang de toute une basse-cour pour améliorer le sort des cultivateurs. Mais, bah ! tout ça ce n'étaient que des phrases, et pas plus Tirard que les autres ministres républicains de l'agriculture n'ont fait quelque chose d'utile pour cette grande et importante branche de l'activité nationale.

Aujourd'hui, on annonce que M. Devès vient de constituer un Conseil supérieur de l'agriculture... dont M. Ricopin fait partie.

Donner un Conseil à l'agriculture, c'est bien; mais il vaudrait mieux lui accorder des subventions, diminuer les charges de l'impôt foncier et réviser les traités de commerce qui lui sont préjudiciables.

Mais le gouvernement n'y songe point. Des apparences, jamais de réalités.

Pauvres agriculteurs !

Depuis longtemps on demandait la création d'enveloppes de lettres timbrées à l'avance; le gouvernement va présenter un projet de loi dans ce but.

Un fait assez rare et qui n'a pas encore été remarqué : cette année, il y aura 53 dimanches, et cela par cette circonstance que le 4^e janvier et le 31 décembre tombent tous deux un dimanche.

Les cas de longévité, peu fréquents déjà en province, sont encore bien plus rares à Paris où les années peuvent compter double. Aussi, nous empressons-nous de relever le suivant.

Mardi dernier, 10 janvier, s'est éteint dans son domicile, 18, boulevard de Sébastopol, une dame Cécile Barbier, âgée de 104 ans et 40 mois. M^{me} Barbier était originaire de Cholet (Maine-et-Loire).

Le *Patriote de l'Ouest* fait l'appel suivant à ses lecteurs :

« Nous signalons, il y a quelques jours, la façon indigne dont un capitaliste avait été trompé sur la valeur véritable d'un certain nombre d'actions dont il avait fait l'acquisition.

» Les nouvelles qui nous arrivent de tous les points du département nous prouvent que beaucoup de nos concitoyens sont dans le même cas.

» Il semble qu'il y a en Anjou une société organisée dans le but de soustraire l'épargne des pauvres gens.

» Parmi les victimes de ces filouteries,

Le trait de Parthe avait frappé droit au cœur, en sorte que le comte du Hêtre passa une nuit détestable.

Et fort avant dans la matinée, il venait à peine de s'assoupir, quand il fut brusquement réveillé par le plus aimable des tumultes.

Ils arrivaient !... Ils étaient arrivés, les chers enfants !

La comtesse, ses deux filles et M^{lle} Flaviane accouraient au devant de Gordien et de Manuel.

Les chiens aboyaient, les chevaux piaffaient, les domestiques étaient montés de la cuisine ou descendus des appartements, les paysans s'amassaient.

Le comte seul était en retard; ce que voyant, le docteur Delcambre se dit en allant saluer les deux amis :

— Je suis tranquille, maintenant; la nuit aura porté conseil.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

Maximes et Pensées.

Évitons surtout de parler souvent de nous-même et de nous donner pour exemple; rien n'est plus désagréable qu'un homme qui se cite lui-même à tout propos.

LA ROCHEFOUCAULD.

Les hommes veulent bien qu'on rie de leur esprit, mais non pas de leurs sottises. SWIFT.

nous connaissons un facteur, un petit épicié, etc., ce qui prouve que si les grandes bourses ont été dépouillées, les petites ont subi le même sort.

Ces faits constituent un véritable danger pour la fortune publique; c'est pourquoi nous sommes décidés à entreprendre une campagne contre les titres véreux et ceux qui les émettent.

Pour arriver à ce résultat, nous ne faisons pas d'illusion, la lutte sera chaude, mais nous comptons sur l'aide de tous ceux qui ont été dupés. Nous les prions de venir nous trouver, afin de nous donner les renseignements les plus complets sur leur situation.

De notre côté, nous ferons tout notre possible pour leur indiquer ce qui leur reste à faire contre ceux dont ils sont les victimes.

Un facteur des postes de Richelieu (Indre-et-Loire) s'est enfui la semaine dernière en emportant, d'après la prévention qui pèse sur lui, de l'argent qu'il avait soustrait.

On parle, dit le Journal d'Indre-et-Loire, d'une somme de 2,000 fr. qu'il se serait appropriée et d'une fausse signature qu'il aurait apposée sur un registre pour arriver à cette soustraction. De plus, il aurait abandonné, avant de se sauver, un grand nombre de lettres qui lui avaient été confiées par la directrice des postes de Richelieu.

L'inculpé, après avoir fait diverses dépenses assez fortes dans une auberge de cette ville, est parti pour Sainte-Maure, avec trois ou quatre individus, et a pris un train qui se dirigeait sur Tours.

C'est, dit-on, un jeune homme de 22 à 25 ans.

Nous apprenons que la police de sûreté de Lille a mis samedi en arrestation, rue de Tournay, le nommé P. Forest, facteur des postes à Richelieu, qui avait été signalé le matin par une dépêche.

UN FAIT ÉTRANGE.

Dernièrement, une famille d'honnêtes paysans, le père, la mère et quatre enfants, âgés de 24 à 30 ans, demeurant dans la commune d'Andouillé (Mayenne), arrondissement de Laval, ont été subitement atteints d'aliénation mentale. Tous prétendaient avoir des visions effrayantes et se livraient aux excentricités les plus fantaisistes.

L'autorité a dû prendre les mesures nécessaires pour faire transporter ces malheureux à l'hospice de la Roche-Gandon.

L'Avenir de la Mayenne a reçu d'Andouillé les renseignements suivants :

Il n'est pas ordinaire que six personnes formant une même famille et habitant ensemble deviennent folles en même temps. Cependant, ce fait anormal s'est produit à Andouillé.

Tout près de cette commune, à la ferme de la Beulennerie, demeurait une famille de cultivateurs composée du père et de la mère, de deux garçons et de deux filles.

Ces six individus ont été atteints de folie simultanément, et il a fallu les enfermer dans un asile d'aliénés.

Le père, Pierre Lochin, est âgé de 64 ans; la mère est à peu près du même âge; les deux garçons, Léon Lochin et Pierre Lochin, sont âgés, le premier de 30 ans, le second de 27; les deux filles, Marie Lochin et Jeanne Lochin, ont, la première 24 et la seconde 23 ans.

Ces six personnes sont atteintes du même genre de folie. Elles se croient empoisonnées par des sorciers, elles s'imaginent que le diable est dans leurs vêtements; elles voient, d'ailleurs, le diable partout et sans cesse; elles courent, la nuit, à peine vêtues; elles ont l'idée fixe de se faire exorciser par des prêtres; elles s'affablent d'images de sainteté et accumulent des statuettes religieuses autour d'elles. L'une des filles se croit damnée.

Une nuit, on a trouvé les deux filles et les deux garçons se baignant, par un froid terrible, dans une mare.

Malheureusement, la folie avait rendu ces pauvres gens dangereux. Ils vagabondaient le long des routes, attaquaient les passants et les poursuivaient à coups de pierres.

Le père a blessé quelqu'un assez grièvement d'un coup de chandelier. L'une des filles et l'un des garçons, Léon Lochin, ont brisé des devantures. Ce dernier a, de plus, maltraité un cheval, poursuivi et terrassé un homme.

L'autorité a donc été obligée de prendre des mesures de précaution, et, lundi dernier, les gardiens et les gardiennes de la Roche-Gandon sont venus chercher à Andouillé cette malheureuse famille. Arrivés à dix heures et demie, les gardiens sont repartis vers deux heures et demie, emmenant avec eux le père, la mère et les quatre enfants.

Ce cas extraordinaire a vivement ému la population d'Andouillé et des environs. On en parle même beaucoup à Laval, et l'on se demande si la malveillance est absolument étrangère à cet événement. Il est à remarquer, en effet, que les six aliénés avaient tous l'idée qu'on les avait empoisonnés.

Le même journal ajoute : Notre correspondant de Mayenne nous signale en ces termes l'arrivée à l'asile de la Roche-Gandon de la famille Lochin :

« Hier a été amenée, à l'asile des aliénés de Mayenne, la famille Lochin, d'Andouillé, dont tous les membres, au nombre de six, le père, la mère et quatre enfants, sont devenus fous en même temps, la semaine dernière. On se perd en conjectures sur les causes qui ont pu amener un pareil fait. Certaines personnes affirment que, pendant cinq ou six jours avant la déclaration de la folie, tous les membres de la famille avaient été affectés de la diarrhée, et partent de là pour dire qu'accidentellement ou autrement, ces malheureux sont victimes d'un empoisonnement. »

On nous dit que les médecins appelés à visiter cette malheureuse famille ont qualifié ce cas de folie sympathique.

Dans la commune d'Andouillé, des paysans assurent que cette famille a été mise dans cet état par les remèdes qu'elle recevait d'un empirique. Il est à désirer qu'une enquête soit faite à ce sujet.

La famille Lochin était à l'aise et très-estimée dans le pays. On dit qu'elle possédait plusieurs titres ou reconnaissances de prêts qu'elle aurait détruits dans sa folie.

LE MANS.

L'accident dont a été victime, mardi dernier, M. Silvy, artiste du théâtre du Mans, et qui pouvait avoir des suites graves, est arrivé au 6^e tableau de Michel Strogoff.

Dans ce tableau, le radeau qui porte les reporters anglais et français arrive au moment où les Tartares vont fusiller Marfa Strogoff. Une bataille s'engage et, comme de juste, les Tartares sont mis en fuite. Or, au moment où M. Silvy débarquait sur la scène, un figurant lui a déchargé, en pleine figure, presque à bout portant, son coup de fusil.

L'acteur a reçu la charge dans la joue, et il a dû quitter la scène aussitôt. Après avoir reçu les soins du médecin, il a regagné son domicile.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 15 janvier 1882.

Versements de 250 déposants (25 nouveaux), 96,781 fr. » c.

Remboursements, 28,910 fr. 05 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret au taux de 3 fr. 75 p. 0/0.

Publications de mariage.

Frédéric-Abel Saulnier, cavalier de manège, et Louise-Renée Maupoint, cuisinière, tous deux de Saumur.

Félix Gigot, tailleur d'habits (veuf), et Léontine Lebeau, couturière, tous deux de Saumur.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 16 janvier 1882.

164^e représentation de la Tournée artistique du Monde où l'on s'ennuie.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

Le Monde où l'on s'ennuie

Pièce en 3 actes, de M. Édouard Pailleron, Représentée pour la première fois, à la Comédie-Française, le 25 avril 1881.

M^{me} DEVOYOD, de la Comédie-Française, remplira le rôle de la duchesse de Réville;

M. MARCK, celui de Bellac.

Le spectacle commencera par : Pendant le Bal, comédie en 1 acte, de

M. Édouard Pailleron (représentée pour la première fois, à la Comédie-Française, le 29 mars 1881). Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Faits divers.

LE CHEMIN DE FER SUR LA MANCHE.

On lit dans l'Avenir d'Arras, le Pas-de-Calais et le Courrier du 24 décembre, qu'une conférence, organisée par la Société de Géographie de cette ville, et faite par M. des Grois, ancien procureur général dans les Indes françaises, a obtenu le plus brillant succès.

Une foule nombreuse s'était donné rendez-vous, pour entendre l'exposé détaillé de la question du Pont sur la Manche, dont tout le monde apprécie maintenant la haute importance. On y remarquait, entre autres notabilités, le colonel et l'état-major du régiment du génie, d'anciens députés, des ingénieurs, des magistrats, des membres des conseils électifs et des négociants venus de toutes les parties du pays.

M. des Grois, dit l'Avenir d'Arras, a mis d'abord en complète évidence les plans de l'Allemagne qui menace, avec ses voies ferrées, les intérêts commerciaux et maritimes de la France, puis il a fait connaître comment on pouvait conjurer le péril que nous avons à redouter; il a ensuite exposé les moyens de réalisation de la ligne à ciel ouvert sur la Manche et a réfuté victorieusement les objections fondées : 1° sur les entraves et les inconvénients que la construction d'un pont apporterait à la navigation; 2° sur la difficulté qu'auraient les navires à se bien diriger sous les arches du pont pendant la nuit et au milieu des brouillards; 3° sur la force des courants, des vents et des tempêtes qui pourraient jeter les bâtiments sur les piles.

M. des Grois a constaté que la ligne à ciel ouvert n'excluait nullement la construction d'un tunnel, si toutefois elle était possible. Il a démontré, en outre, le caractère net et précis des études scientifiques et techniques faites par M. Verard, de Sainte-Anne, auteur du projet de la voie à ciel ouvert, et, en achevant sa conférence, il a dit : Qu'il s'agit d'une œuvre éminemment patriotique et humanitaire dont tout bon citoyen doit désirer l'accomplissement.

Ces paroles ont provoqué de chaleureux applaudissements, comme beaucoup d'autres passages du discours de M. des Grois qui, après avoir terminé, a reçu les vives félicitations des membres de la Société de Géographie.

Bibliographie.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. DU CLUZOU. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 60 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Monsieur. — Je vous serai obligé de bien vouloir publier la présente lettre.

Frappé d'une longue maladie, j'eus recours à plusieurs médecins; mais aucun ne put me guérir; tous attestaient que j'étais incurable. Sur le conseil d'amis, j'écrivis au professeur ALBERTO, fils de feu le professeur G. PAGLIANO, à Florence, maison du Théâtre Pagliano, qui m'envoya aussitôt dix boîtes de son précieux sirop en poudre. Je suivis aussitôt le traitement prescrit, et je suis actuellement en parfaite santé. Je me vois obligé de donner, par cette lettre, une attestation publique de ma recon-

naissance envers le professeur émérite qui m'a sauvé la vie.

ARTHUR DE CHAMP, Architecte mécanicien.

COMPAGNIE MARITIME DU PACIFIQUE

SOCIÉTÉ ANONIME
Capital : 11,000,000 de Francs
DIVISÉ EN 22,000 ACTIONS DE 500 FR. CHACUNE

VENTE DE 12,000 ACTIONS

ENTIÈREMENT LIBÉRÉES
EXPOSE

La Compagnie Maritime du Pacifique possède actuellement 5 vapeurs et 2 voiliers. Les cinq steamers, dont la coque est entièrement construite en fer, ont une jauge totale de 10,914 tonneaux et une force effective de 6,900 chevaux vapeur.

Ces Bâtiments ont déjà, sous le pavillon de M. Emile BOSSIERE, armateur au Havre, effectué plusieurs voyages. A chaque voyage, ils sont assurés, grâce à des contrats avantageux, de leur fret de retour.

Les résultats obtenus, qui seront complétés par le produit des primes de l'Etat, garantissent au capital engagé un revenu largement rémunérateur. La direction de l'entreprise est confiée à M. Emile BOSSIERE, dont l'expérience et l'habileté bien connues sont un gage de succès incontestable.

CONDITIONS DE LA VENTE
Les 12,000 actions, entièrement libérées, sont mises à la disposition du public

Au prix de 550 Francs
En faisant la demande... 100 fr.
PAYABLES : A la répartition... 125
comme suit : Le 1^{er} mars 1882... 125
Le 1^{er} mai 1882... 200

Les versements anticipés donneront droit à une bonification d'intérêts au taux de 5 0/0 l'an.

Les demandes seront reçues jusqu'au
Jeudi 26 janvier 1882

AUX GUICHETS DE LA
BANQUE NATIONALE
Rue Le Peletier, 11, à Paris.

En province, dans les Succursales de cette Société et dans les Agences du Crédit Viager.

Les demandes seront reçues également au CRÉDIT FONCIER DE LA MARINE, 36, avenue de l'Opéra, à Paris, dans ses bureaux auxiliaires de Paris, 13, rue des Petites-Écuries, et 27, quai de la Tournelle, et dans ses succursales des départements.

Les Versements en retard seront passibles d'intérêts au taux de 6 0/0 l'an.

La cote officielle sera demandée.

Société Française Financière

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS
PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

MM. les Actionnaires sont informés qu'un acompte sur le dividende de l'exercice courant, de 40 francs par action, sera mis en paiement en échange de coupons n^{os} 1 à 4, à partir du 1^{er} février, aux caisses de la Société, 18, rue de la Chaussée-d'Antin, et sous déduction de l'impôt.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.
NOTA. — Cet Etablissement financier, qui compte onze ans d'une prospérité croissante et non interrompue, n'a jamais distribué moins de 60 fr. de dividende par an; le dividende du dernier exercice a été de 70 fr. et celui de cette année sera de 80 fr. — Le cours de ses actions était de 550 fr. en 1876, de 650 fr. en 1877, de 750 fr. en 1878, de 850 fr. en 1879, de 900 fr. en 1880, de 1,025 fr. en 1881.

En raison des bénéfices, la hausse a encore une marge considérable, et, même au cours actuel, les actions de la Société Française Financière représentent un placement de premier ordre à 7.50 pour CENT.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.
Classe 66.
MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS,**

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, lorchose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins,

intestinaux, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies

horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS	
6 h. — matin	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	11 h. 12 matin.
9 25 —			
11 15 —	7 39 soir.		
1 17 soir.	4 55 —		
4 55 —		9 10 soir.	
7 50 —	11 48 —		

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 18 matin.	9 h. 53 matin.	
8 35 —	5 17 soir.	6 36 soir.	
12 13 soir.	3 50 —	4 28 —	
6 45 —	10 47 —	11 20 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODRT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 JANVIER 1882.

Valeurs ne comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	84 40	»	20	Comptoir d'escompte	1050	»	»	C. gén. Transatlantique	570	»	2 50
3 % amortissable	84	»	»	Crédit de France	850	»	25	Canal de Suez	9710	»	90
3 % amortissable nouveau	84 50	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1700	»	»	Société autrichienne	680	»	5
4 1/2 %	113 80	»	»	Obligations foncières 1877	349	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %	114 85	»	»	Obligations communales 1879	433	»	»	Est	372 75	»	»
Obligations du Trésor	505	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	427 50	»	»	Midi	372	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	504	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	755	»	»	Nord	380 50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	435	»	»	Crédit mobilier	720	»	»	Orléans	374	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	»	»	Est	760	»	»	Ouest	372	»	»
— 1865, 4 %	520	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1745	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	372	»	»
— 1869, 3 %	405	»	»	Midi	1303	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	375	»	»
— 1871, 3 %	390	»	»	Nord	2230	»	»	Paris-Bourbonnais	371 50	»	»
— 1875, 4 %	512	»	»	Orléans	1320	»	»	Canal de Suez	554 50	»	»
— 1876, 4 %	510	»	»	Ouest	830	»	»				
Banque de France	5700	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1590	»	15				

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 41 —	omnibus.
9 — 31 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

A CÉDER
ÉPICERIE, ROUENNERIE
DÉBIT DE VIN.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER
Rue de la Petite-Bilange, n° 10.
S'adresser à M. DELANARRE. (14)

A VENDRE
A LOUER
OU A ARRETER

Pour entrer en jouissance de suite,
UNE MAISON
Sise à Distré, propre au commerce, avec boutiques, servitudes, vastes caves.
S'adresser à BAUDAIN, propriétaire, à Distré. (711)

AVIS
LES MAGASINS DE LA GLANUEUSE
51 et 53, rue Saint-Jean,
SAUMUR,
Demandent deux apprentis pour les modes.
Conditions avantageuses. (543)

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un petit clerc, sachant bien écrire.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

INCONTINENCE D'URINE
DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux.
Traitement gratuit pour les pauvres

UN JEUNE HOMME, au courant des affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place.
S'adresser au bureau du journal.

JOURNAL D'AFFICHES
5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

**MALADIES DE POITRINE
ET DE LA GORGE**

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.
Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition; son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LEVASSEUR, SEUR
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
FR.
par par
mois mois
Envoi franco des Catalogues
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

50 pour 100 de REVENU PAR AN
LIRE MYSTÈRES de la BOURSE
Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 1 0 Millions de Fr.
PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

En vente chez tous les libraires
LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE
ET
DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE
DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1890)
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.
LES CHRONIQUES SAUMUROISES
Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.
ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU
ET LES
ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR
Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Saumur, imprimerie de P. GODRT.

INHALATEUR-CIGARE B^{TE} S. G. D. G.

DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de
GOUDRON

Seul mode pratique et rationnel.
Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL

dans les principales Pharmacies



PRIX DE L'ÉTUI: **1, 50**

GOUDRON MAGNES-LAHENS

POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigolot est à la Montarde. Maintien propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'Inventeur **MAGNES-LAHENS** Pharmacie de 1^{re} classe
envoi FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

Dépôt à Saumur, chez M. ENVOUR, pharmacien.